

Le métier d'élève

Laure Guillot, Pierre Jean Ottaviano

**Il y a un avenir possible
de l'enseignement
mais il nous faut redécouvrir
l'enfant à éduquer
derrière nos conceptions
dépassées de l'élève
à instruire**

Essayer de définir qui sont nos élèves, c'est faire face à beaucoup de points de vue pertinents dans leurs domaines respectifs, mais souvent contradictoires. Nos élèves sont-ils : des enfants, des adolescents, des apprenants, de futurs citoyens, de futurs travailleurs ? Dans la perspective qui nous occupe ici, nous nous concentrerons sur un point particulier qui fait problème aujourd'hui chez nos élèves pour nous, éducateurs de tous horizons. Il semble que les normes portées par les adultes se heurtent de plus en plus à celles de nos élèves, au point de rendre parfois le dialogue et l'acte éducatif lui-même impossibles. Pour tenter de mettre à jour certaines raisons de ces heurts, nous rappellerons rapidement comment se sont construites les normes scolaires en France et comment celles-ci entrent en conflit avec les nouvelles normes que développent nos élèves au sein d'une modernité particulièrement mouvante.

LES LYCÉES NAPOLEONIENS

En France, comme dans la plupart des pays européens, l'enseignement a longtemps reposé sur les ordres religieux et, tout spécialement, sur l'ordre des jésuites. Dans ce contexte, la soumission de l'élève doit être totale. La connaissance transmise ne se discute pas. Toute désobéissance donne lieu à châtement et seuls les meilleurs parmi les plus aisés accèdent aux niveaux supérieurs de l'école. Les particularités françaises commencent à apparaître sous Napoléon. Influencé par les idées républicaines de la Révolution, en 1808 il crée le Lycée et instaure le Baccalauréat pour former une élite républicaine censée remplacer les anciennes élites aristocratiques. Cette nouvelle mission du système scolaire va introduire de nouvelles normes scolaires : une culture forte de l'écrit, dont l'archétype est la dissertation, qui permet une sélection objective des meilleurs par le biais d'examens nationaux et anonymes. Notre *méritocratie élitiste* était née, mais l'organisation jésuitique des enseignements perdurait et la soumission de l'élève au maître et au savoir allait de soi. Il est d'ailleurs important de noter que les Lycées napoléoniens furent construits sur le modèle des casernes de l'époque, se démarquant à peine du modèle du Séminaire. Dans cette logique, l'élève doit encore aujourd'hui se mettre en rang avant d'entrer en classe, attendre que le professeur l'invite à s'asseoir, rester silencieux en classe et demander la parole. Ces normes de comportement, que l'on considère comme des marques de respect et de politesse envers l'adulte, imprègnent encore nos attentes en tant qu'enseignants dans notre définition du *métier d'élève*.

DEUX ÉCOLES

Les lois de Jules Ferry entre 1880 et 1890, puis la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905 (pour ne citer que les plus connues) achèvent de laïciser l'école, au moins dans ses textes. Mais elles donnent aussi un nou-



vel objectif au système scolaire : former le citoyen et consolider les fondations de la République. Ainsi, le Primaire assure la formation de base du citoyen (lire, écrire, compter) durant la période de scolarisation obligatoire. D'autre part, le Secondaire se charge de sélectionner les élites, toujours suivant les mêmes méthodes : soumission de l'élève, suprématie de l'écrit, examens et concours nationaux. C'est à ce moment que se noue un pacte plus ou moins revendiqué entre la Nation et son école : d'un côté, les familles se chargent de l'éducation des enfants et, de l'autre, l'école se charge de l'instruction du citoyen et de la sélection des meilleurs parmi le peuple. Cette séparation des tâches semble presque choquante aujourd'hui tant l'acte d'enseigner nous paraît consubstantiel à celui d'éduquer. Pourtant, ce pacte va perdurer près d'un siècle sans susciter de véritable remise en cause sociale alors qu'il a produit deux écoles distinctes : une pour le peuple et une pour les classes aisées. Mais, dans un contexte de plein emploi, l'échec scolaire n'est pas perçu comme un drame social.

LE CHANGEMENT

Ce consensus social autour de l'école va progressivement être remis en cause à partir des années soixante sous les coups de Mai 68, de la démocratisation de l'accès à l'école secondaire, de la crise économique des années soixante-dix et de l'arrivée des technologies numériques. Mai 68 sonne le glas de la soumission des élèves : l'autorité des maîtres ne va plus de soi et le savoir lui-même est contestable. La crise économique et la démoc-

cratisation de l'école conduisent la société à demander au système scolaire une insertion professionnelle pour tous les élèves, alors qu'il n'avait l'habitude de former que les meilleurs. Enfin, l'arrivée des téléviseurs, des ordinateurs, des téléphones portables, des MP3 a désacralisé l'accès au savoir et la valeur de l'écrit.

Face à ces changements profonds, le système scolaire a réagi assez rapidement. En 1989, le gouvernement propose la *Loi d'Orientation du Système Scolaire* qui tente de révolutionner notre vision de l'éducation. En effet, alors que le savoir occupait traditionnellement le cœur de notre système scolaire, la Loi de 1989 met l'élève au centre. C'est notre Révolution Copernicienne. Elle relativise la soumission en introduisant des instances démocratiques au sein des établissements scolaires. Elle fixe des objectifs ambitieux de qualification, le célèbre *80% d'une classe d'âge au niveau Baccalauréat*, et elle introduit la maîtrise des nouvelles technologies numériques dans les programmes. Ce mouvement de modernisation s'est poursuivi, avec des hauts et des bas, jusqu'à ces dernières années.

Cependant, entre les textes et les pratiques il y a un monde : celui de la réalité. Si les textes ont évolué, les mentalités et les habitudes éducatives leur ont opposé toute leur inertie. Dans le second degré particulièrement, les enseignants n'étaient pas préparés à la contestation de leur autorité, de leurs évaluations et même du contenu de leurs enseignements. Ils avaient l'habitude d'une *toute puissance bienveillante*, décidant de toute action de l'élève dans le cadre d'une *liberté pédagogique* qui leur permet, au sein des programmes nationaux, d'organiser librement leurs progressions pédagogiques. De plus, les enseignants des lycées ont dû faire face à l'arrivée massive d'élèves qui n'avaient pas été sélectionnés auparavant et que leurs familles n'avaient pas éduqués pour se soumettre à leur autorité. À cela, s'ajoutent de nouvelles missions d'ordre éducatif, mais aussi d'orientation, qui leur donnent l'impression de s'éloigner de leur mission de transmission des savoirs. Enfin, la généralisation de l'accès à internet relativise l'importance de l'enseignant comme médiateur entre l'élève et le savoir. Il permet aux élèves de contourner des exercices écrits tels que la dissertation, dont on trouve facilement des corrigés-types. D'autre part, le MSN et le SMS achèvent de rendre fastidieuse l'étude des si belles (ou difficiles...) particularités de notre chère langue française.

LE CHOC DES NORMES

Ce tableau brossé à grands traits permet de saisir l'opposition des normes qui a lieu actuellement dans l'école française. D'un côté, des enseignants attendent de manière plus ou moins consciente une soumission de leurs élèves et une attitude de déférence, de curiosité vis-à-vis d'un savoir désintéressé marqué par la culture classique de l'écrit. Ils veulent que les élèves fassent leur *métier d'élève* : vouvoyer

l'enseignant, être calme et silencieux pendant la classe, noter la leçon, lever la main pour demander la parole, faire le travail demandé... De l'autre, des élèves attendent que le maître se mette à leur portée individuellement, suscite leur intérêt et leur curiosité par des contenus dynamiques et perçus comme utiles, qu'il réponde à leurs questions immédiatement et qu'il justifie ses consignes. Concrètement, cela donne des classes décrites par les enseignants comme agitées et contestataires, où il est difficile d'obtenir les conditions favorables au cours et où les élèves ne travaillent pas assez. Les élèves, eux, ne comprennent pas les exigences des professeurs tant elles sont éloignées de leur quotidien, d'autant que l'école et le savoir leur apparaissent d'abord comme des moyens d'insertion professionnelle voire sociale. L'incompréhension culmine parfois dans des actes de violence qui font souvent l'objet de médiatisation. L'enseignant, soucieux de transmettre des codes sociaux de base, se retrouve confronté à la difficulté de sa nouvelle mission d'éducateur dont il perçoit les limites face à des familles auxquelles il reproche de ne plus assez jouer leur rôle.

En résumé, la situation scolaire en France est en phase d'ajustement et de transition entre une époque autoritaire et une époque nouvelle qui reste encore à définir complètement. Le choc des normes dans les classes entre enseignants et élèves est le symptôme le plus aigu des errements qui découlent de cette phase d'ajustement. C'est aussi un moment de fragilité intellectuelle où les tenants de l'école d'autrefois viennent interpellier les pédagoges, les uns et les autres s'accusant mutuellement d'être à l'origine des difficultés d'aujourd'hui.

QUEL AVENIR

Pourtant, dans la pratique, et au sein de nombreux établissements, se dessine un avenir possible de l'enseignement. Tout d'abord, le cadre institutionnel de l'école permet aujourd'hui d'établir, dans un dialogue avec les élèves et les familles, un cadre normatif commun : le règlement intérieur. Les lois de juillet 2000 déclinent les principes généraux du droit dans les établissements : légalité, proportionnalité, individualité et contradictoire. En cela, elles obligent à sortir les pratiques scolaires de l'arbitraire et à développer le dialogue et des normes explicites. Les communautés éducatives ont aussi souvent bien saisi la nécessité de travailler ensemble, dans la cohérence des règles, des normes scolaires proposées aux élèves comme repères dans un quotidien où ils en ont de moins en moins. Il s'agit d'explicitier systématiquement aux adolescents les règles simples de vie commune : être poli, se parler sans crier, adopter une tenue correcte, s'exprimer avec respect en s'adaptant aux situations... Au sein des classes, de nombreux enseignants ont fait le deuil de l'obéissance soumise et acceptent volontiers d'explicitier leurs objectifs, leurs progressions pédagogiques et leurs systèmes d'évaluation ainsi que de contractualiser des

règles de vie de classe. Ils acceptent aussi de dialoguer avec les élèves, de donner une place plus importante à l'oral et ils se forment à la maîtrise des outils numériques. Enfin, dans le mouvement de l'application du *Socle Commun*, ils interrogent de plus en plus leurs pratiques d'évaluation vers plus de place pour les compétences, ce qui est une petite révolution par rapport aux pratiques de sélection antérieures.

Cependant, il reste encore beaucoup de travail pour réconcilier les élèves avec leur école. Mettre l'élève au centre de nos pratiques et de notre attention, c'est-à-dire franchir le pas de l'individualisation et dépasser les problématiques de l'enseignement de masse, reste à faire. Si les textes ont évolué, la structure même du système éducatif est encore rigide, et les mentalités progressent lentement. Pour conclure, si nos élèves ont absolument besoin de cadres et de normes pour se construire, il nous reste encore à redécouvrir *l'enfant à éduquer* derrière nos conceptions dépassées de *l'élève à instruire*.

Laure Guillot - Professeur.

Pierre Jean Ottaviano - Conseiller principal d'éducation - Collège *Alphonse Daudet* d'Istres - France.

